



Au-delà de notre confinement ! 23 AVRIL 2020

Voici plus d'un mois que nous sommes « confinés ». Même si l'activité de notre Collectif est bousculée par ce confinement, elle ne s'arrête pour autant. Voici un bref compte-rendu des événements depuis début avril.

Tout d'abord, nous sommes heureux que ceux d'entre nous touchés par le covid19, ont retrouvé la santé.

En particulier René LOUAIL qui a témoigné cette semaine, de son vécu, de sa reconnaissance envers le personnel soignant, de sa combattivité intacte :

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/gueri-du-covid-19-rene-louail-se-dit-optimiste-j-ai-confiance-nouveau-monde-est-construire-1817742.html>

- <https://www.francebleu.fr/emissions/08h13-l-invite-de-fb-armorique/armorique>

1- Vie du Collectif

Résultats du vote pour l'AG 2020 :

Le groupe de coordination a choisi, face à l'annulation de l'AG prévue initialement le 28 mars, de prendre une mesure exceptionnelle, à savoir le vote par correspondance des décisions concernant la partie statutaire de l'AG.

Sur les 287 adhérents en 2020, **123 ont répondu soit 43%**, le quorum étant de 33%.

Validation des rapports	Activité	123
	Moral	122
	Financier	123
	Orientation	122

Proposition d'affectation des dons aux victimes	123
---	-----

Élection des membres du groupe de coordination	A. LE MENTEC	123
	R. LOUAIL	122
	M. PERCHE	122
	G. RAVART	122

Les propositions sont donc validées à la presque unanimité.

En septembre si possible, selon les circonstances, nous proposerons un temps fort de réflexion et d'échanges.

Financement participatif :

Lancé le 10 décembre : [Victimes des pesticides, ils ont besoin de nous](#), avec un objectif de 10 000 € fin mars 2020.

L'objectif a été atteint le 31 mars avec 101 contributeurs.

Merci à Jean Luc HERROUIN, qui a permis la mise en place de cette cagnotte.

Adhésions 2020

Pensez à renouveler votre adhésion ; c'est important pour les finances (nous ne sollicitons pas de subventions) et pour le rayonnement du Collectif.

Vous pouvez adhérer :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 - Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

En ce temps de confinement, l'activité est ralentie du fait que les déplacements sont impossibles.

Le soutien et les démarches de demande de reconnaissance en maladie professionnelle continuent cependant par téléphone ou courriel.

Un paysan à la retraite du Maine et Loire a été reconnu en maladie professionnelle pour un lymphome.

3-Protection des riverains :

Confinement de la population ne signifie pas arrêt des épandages de lisiers et de pesticides ; bien au contraire.

Rappel des actions :

- **31 mars** : publication d'un communiqué de presse ([lire ici](#)) et envoi d'un courrier à la préfète de Région ([lire ici](#)) en commun avec *l'arbre indispensable*, *Eau et rivières de Bretagne*, *les Coquelicots de Betton*.

Nous réagissons dans ce contexte de coronavirus, aux épandages agricoles, lisiers en particulier ; ceux-ci génèrent des particules fines qui d'une part abîment les muqueuses et d'autre part sont soupçonnées de véhiculer le virus sur de grandes distances.

https://www.rtbfb.be/info/societe/detail_le-coronavirus-pourrait-rester-plusieurs-heures-dans-l-air-a-cause-de-la-pollution-atmospherique?id=10464049&utm_source=rtbfbinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=fb_share

Nous demandons **l'encadrement strict des épandages de lisiers et la suspension des épandages de pesticides**.

A ce jour, aucune réponse de la préfète.

- **3 avril** : publication d'un communiqué de presse ([lire ici](#)), repris dans Ouest France lundi 6 avril ([lire ici](#)).

En effet, ce 1 avril, sous prétexte de Covid-19 et de soi-disant mise en route de chartes de voisinage, les préfets de 25 départements dont tous ceux du grand ouest, autorisent la **réduction des distances de non-traitement** : 3m au lieu de 5m, 5m au lieu de 10m, 10m au lieu de 20m, au mépris du respect de l'arrêté du 26 décembre 2019 qui n'était déjà pas révolutionnaire.

C'est absolument SCANDALEUX ! D'autant plus que dans ce contexte de coronavirus, les épandages de pesticides sont soupçonnés d'aggraver la maladie chez les personnes fragiles.

Quelques jours plus tard, les associations régionales et nationales protestent à leur tour.

- **9 avril** : Envoi d'une **lettre ouverte au président du conseil régional de Bretagne Loïc CHESNAIS GIRARD**

Nous lui demandons de prendre des mesures en cohérence avec ses discours :

- nous soutenir contre les récentes décisions des préfets concernant les épandages de pesticides
- annuler les aides de la Région à la concentration de l'agriculture, aux fermes-usines (en particulier le plan avicole breton), à la méthanisation.
- Soutenir une agriculture bio, paysanne, à échelle humaine, assurant l'autonomie alimentaire de la Bretagne, notamment en protéines.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/lettre-ouverte-au-president-du-conseil-regional-de-bretagne-lurgence-de-decisions-audacieuses/>

M. BESNARD a été interviewé à ce sujet par la radio locale CANAL B :

<https://www.mixcloud.com/lar%C3%A8ne/lar%C3%A8ne-mardi-14-avril-2020/>

A ce jour, aucune réponse de L. CHESNAIS GIRARD.

- **17 avril** : Réduction des distances d'épandage par rapport aux habitations
19 organisations¹ (dont notre Collectif) publient un communiqué de presse commun et invitent chaque citoyen à interpeller son préfet en lui envoyant le texte ci-dessous : **« les préfets doivent protéger les riverains, pas aggraver la situation ! »**
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/epandage-des-pesticides-les-prefets-doivent-protoger-les-riverains-pas-aggraver-la-situation/>

1 Alerte Médecins Pesticides, Alerte Pesticides haute Gironde, Attac, Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, Collectif vigilance OGM et Pesticides 16, Eau & Rivières de Bretagne, Générations Futures, Greenpeace France, Justice Pesticides, Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique, MIRAMAP, Nature & Progrès, Syndicat National D'Apiculture, Terre & Humanisme, Union nationale d'apiculture française, UFC-Que Choisir, Union syndicale Solidaires, Victimes Pesticides Hauts de France, Wecf France)

- 17 avril :**
Le Collectif et les Coquelicots de BETTON envoient une **lettre ouverte au maire de BETTON et à la future maire L. BESSERVE** ; en effet ceux-ci se sont engagés pendant la campagne des municipales à ne pas accepter de soi-disant chartes de bon voisinage qui ne seraient pas signées par des associations de riverains. Nous leur demandons de se désolidariser du préfet et de la FNSEA.
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/lettre-ouverte-au-maire-de-betton-et-a-la-deputee-dille-et-vilaine/>

De même, le 10 janvier, lors d'une rencontre avec le Collectif, **Mme MAILLARD MEHAIGNERIE**, députée, s'était engagée à ne pas accepter de telles soi-disant chartes. Nous lui demandons aussi de se démarquer.
A ce jour, aucune réponse de mairie de BETTON.
Par contre, Mme MAILLARD MEHAIGNERIE s'est courageusement démarquée dans Ouest France du 22 avril et nous l'en avons remerciée.
<https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/bretagne-pesticides-pulverises-3-m-au-lieu-de-5-m-des-maisons-des-deputes-alertent-le-ministre-6814548>
- 22 avril :** visite de Mr MACRON à une exploitation légumière et à Super U près de St Pol de Léon (29)
Publication d'un communiqué de presse pour dénoncer ce soutien à l'agriculture industrielle.
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/communique-de-presse-visite-de-macron-en-bretagne-pour-soutenir-quelle-agriculture/>
- 23 avril :**
Dépôt d'un nouveau recours devant le Conseil d'Etat² contre le pouvoir donné aux préfets de 25 départements de déroger aux distances d'épandage par rapport aux habitations.
Plus précisément, nous engageons deux recours, l'un sur le fond devant le conseil d'État et l'autre en référé suspension devant le tribunal administratif, contre les textes sur lesquels se fondent les décisions préfectorales.
Nous avons mandaté pour nous défendre le Cabinet de François LAFFORGUE et Hermine BARON.
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/dossier-de-presse-9-ong-saisissent-la-justice-en-urgence-pour-stopper-les-derogations-aux-distances-depandage/>

5- Liens et infos

- Une analyse intéressante sur les **ressorts communs à l'émergence d'une pandémie comme le Covid 19 et la logique des élevages industriels** par F. RUBION ([lire ici](#))
- Covid-19 et élevages industriels :

 - <https://www.grain.org/fr/article/6420-non-les-marches-de-produits-frais-ne-sont-pas-responsables-de-l-epidemie-du-nouveau-coronavirus>
 - <https://www.grain.org/fr/article/6428-l-elevage-industriel-sous-l-emprise-des-pandemies-en-serie>
 - <https://grain.org/e/6447>
- Un témoignage « puissant » d'enfants de paysans bretons : ils expriment leur révolte face aux conditions de vie des paysans en agriculture conventionnelle et dénoncent les profiteurs de ce système « qui se moquent de la santé des paysans et des citoyens ! » : « **nous enfants de paysans, irons-nous jusqu'à éprouver de la honte ?** ».
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/nous-enfants-de-paysans-irons-nous-jusqua-eprouver-de-la-honte/>
- Une émission sur l'agriculture (particules fines...) :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/210420/l-air-libre-agriculture-italie-et-altermondialisme>
- Quel devenir pour les investissements de la Région Bretagne en direction de l'agriculture industrielle ?**
Présenté comme devant permettre la reconquête du marché intérieur français du poulet de chair, le projet d'abattoir neuf de CHATEAULIN (29) est finalement abandonné, victime de la crise sanitaire actuelle et de la restructuration des abattoirs bretons en Morbihan. Ronsard, propriété du groupe Triskalia est à vendre, 2 candidats, LDC et DUKON (néerlandais).

² Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest collabore dans cette action avec le Collectif Charentes, Collectif du Nord, Générations futures, Eau et Rivières de Bretagne, France Nature Environnement, Alerte Médecins Pesticides, UFC Que Choisir, LPO

Ceci confirme qu'au moins pour partie, la production de poulet de chair était bien destinée à l'international via l'opérateur Saoudien AL MUNAJEM et non au marché intérieur.

Dans ce contexte, pourquoi la Région Bretagne reste-t-elle actionnaire de cette multinationale ?

Quel va t être le devenir des 20,9M votés par la Région ?

Quel doit être le devenir des grands projets de poulaillers usine, dont certains ont obtenu un accord de subventions et de cautionnement en décembre dernier ?

A situation exceptionnelle, ne devons-nous pas demander des décisions exceptionnelles pour que ces moyens soient réorientés d'urgence vers la transition écologique de l'agriculture bretonne ?

La région Bretagne devrait dans ce contexte surseoir aux versements des subventions votées en décembre dernier, puisqu'à ce jour, aucun des poulaillers usines n'a été construit

6-Prochaine réunion (sous toutes réserves) :

Mardi 12 mai 2020 à 20h00

Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –

35830 BETTON